

LE 4 JUIN 2018, VOTRE MAGASIN SVD PROPOSE L'ALIMENTAIRE A PRIX COUTANT*

*Sur présentation de ce bon qui **symbolise l'action individuelle** que doit détenir le sociétaire (agent, salarié ou retraité de la CDC) pour bénéficier des tarifs de la société coopérative. C'est le modèle proposé par l'ensemble des organisations syndicales de la CDC pour préserver et développer nos boutiques et qu'elle pratiquent des prix attractifs.



SI NOS BOUTIQUES SVD
DEVENAIENT DES
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
DE CONSOMMATION,
ALORS

TOUS LES PERSONNELS
BÉNÉFICIERAIENT DE PRIX
TRÈS ATTRACTIFS, SUR
L'ENSEMBLE DES
PRODUITS.

C'EST POURQUOI VOS
SYNDICATS PROPOSENT
CE MODÈLE JURIDIQUE
QUI FONCTIONNE AU
MINISTÈRE DES FINANCES

La direction de la CDC compte fermer nos boutiques dès septembre 2018

Aussi l'intersyndicale propose de modifier le statut de nos SVD en sociétés de coopérative de consommation comme au ministère des finances.

Ce modèle permettrait de préserver et de développer les boutiques tout en pratiquant des prix plus qu'attractifs, quasi à prix coutant, et ce, en toute légalité. Pour avoir accès aux boutiques et bénéficier des services et prix, chaque agent, salarié actif ou retraité, s'offrira une action (de l'ordre de 12€, une seule fois, et valable toute la vie) à la création de cette société. .

Afin d'illustrer ce que pourrait être une société coopérative à la CDC, et appuyer notre démarche, nous vous invitons à remplir cette « action symbolique offerte pour la journée du 4 juin 2018 » qui vous donnera droit à acheter à prix coûtant, tous les produits proposés dans les rayons alimentaires. Il vous suffira de le donner à la caisse lors du paiement.

CETTE ACTION SYMBOLIQUE VISE A CRÉER L'ÉVÈNEMENT ET A DÉMONTRER A LA DIRECTION QUE L'AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT ET LE LIEN SOCIAL PASSENT AUSSI PAR LE MAINTIEN DE NOS BOUTIQUES.

ACTION SYMBOLIQUE OFFERTE

**DONNANT ACCES AUX RAYONS ALIMENTAIRES A PRIX COUTANT LE 4 JUIN
2018**

NOM

Prénom

Service et signature

